



43620 SAINT-PAL-DE-MONS
(HAUTE-LOIRE)

Téléphone 04 71 61 01 51

Fax 04 71 66 17 40

E-mail : contact@mairie-saintpaldemons.fr

Site : mairie-saintpaldemons.fr

RELEVÉ DE DÉCISIONS CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31 AOÛT 2018

L'an deux mil dix-huit et le Vendredi trente et un Août à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Pal-de-Mons, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIFFARD Patrick, Maire.

Présents : Jean-Pierre FAYARD, Marie-Jo BARDEL, Bernard BOUDAREL, Nathalie MICHEL, Guy FOUVET Adjoint, Sandrine ARNAUD, Jean-François CONVERS, Gérard SABOT, Conseillers Municipaux Délégués Sylvie BRUNON, Patrice MOUNIER, Maryvonne MASSARDIER, Gilles BARRALLON, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Denise LARDON (pouvoir donné à Bernard BOUDAREL), Jacques MOGIER (pouvoir donné à Gérard SABOT), Daniel ROUX (pouvoir donné à Gilles BARRALLON), Sophie BURELIER.

Secrétaire : Nathalie MICHEL.

Le relevé de décisions du Conseil Municipal du Samedi 30 Juin dernier est soumis à l'approbation de l'Assemblée. Il est adopté à la majorité, deux votes contre.

Affaires Juridiques

- Résultat de la Commission d'Appel d'Offres et Attribution du Marché Public pour le Programme Voirie de « Jourdy »

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'Avis présenté par la Commission d'Appel d'Offres réunie les Vendredi 13 Juillet 2018 et Vendredi 22 Juin 2018 concernant les offres pour l'aménagement du Village de « Jourdy ». L'Entreprise **BROC Travaux Routiers** de Saint-Paulien a été retenue pour un **montant estimatif de 98 472.10 Euros Hors Taxes**. Ces travaux comprennent l'ensemble de la Voirie du Village de Jourdy après l'enfouissement de l'ensemble des réseaux, y compris la fibre optique, et la reprise des réseaux d'Eaux Usées et d'Eaux Pluviales.

- Résultat de la Commission d'Appel d'Offres et Attribution du Marché Public pour la Fourniture des Repas aux deux Cantines Scolaires

Unanimentement, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution du Marché Public lié à la fourniture des repas pour les deux Cantines Scolaires de la Commune : l'une installée au Bourg de Saint-Pal, l'autre à l'École Publique « Marcel Aymé » à Lichemialle. La Commission d'Appel d'Offres réunie le Vendredi 24 Août 2018, s'est prononcée sur le choix de l'Entreprise « La Ferme de Lavée » d'Yssingaux pour un montant annuel estimatif de **41 031,18 Euros Hors Taxes**. L'option 1 « Repas en liaison chaude (un élément produit du terroir ou production locale OU un élément bio par repas » y compris fourniture de pain, a été également retenue.

- Approbation du Zonage d'Assainissement à la suite de l'Enquête Publique

À la suite de l'Enquête publique conduite sur la Commune du Jeudi 28 Juin au Samedi 28 Juillet 2018, et après avoir entendu les éléments issus du Rapport du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité sur le nouveau Zonage d'Assainissement.

Finances Locales

- Virement de Crédits au compte 637 pour le reversement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée encaissée sur les Ventes

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le virement de crédits au compte 637, comme suit :

Compte	Dépenses Augmentation de crédits	Recettes Diminution de crédits
Section de Fonctionnement		
D - 637	+ 41 310 €uros 40	
R - 7 788		- 41 310 €uros 40
Total	41 310 €uros 40	41 310 €uros 40

Ainsi, il y a lieu de procéder au virement de crédits nécessaire au reversement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée encaissée lors plusieurs ventes de Biens Communaux.

- Prise en charge des frais relatifs à la Vogue et fixation du montant attribué à chaque Classe

L'Assemblée délibérante décide de reconduire pour 2018 la prise en charge des frais engagés par chaque classe participante (Années en 8) pour la Fête Patronale 2018. Après en avoir délibéré et considérant que le défilé des classes constitue, par son importance et sa qualité, l'animation phare de la fête votive, le Conseil Municipal décide de participer, comme chaque année, à hauteur de 120 €uros maximum par classe. Les factures seront payées directement par la Mairie à hauteur du montant fixé. Un état récapitulatif sera produit à chaque mandatement.

Quant au repas offert aux participants au défilé, il sera remboursé à l'association organisatrice, comme cela se pratique traditionnellement.

- Fixation des Droits de Place pour la Vogue 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de tarifs 2018 pour les emplacements des attractions foraines (manèges et jeux divers) et des espaces de restauration rapide (crêperie, barbe à papa, plats à emporter...).

- Fonds de Concours Communauté de Communes « Les Marches du Velay - Rochebaron »

Dans le cadre des **Fonds de Concours** attribués par la **Communauté de Communes « Les Marches du Velay »** à ses Communes membres, les Élus approuvent, à l'unanimité, le versement à la Commune de Saint-Pal-de-Mons d'une aide pour les travaux engagés au titre du Programme Voirie 2018 à hauteur de 50 % de l'investissement **Hors Taxes**.

Personnel

- Cantine de l'École Publique « Marcel Ayme » de Lichemialle : augmentation du temps de travail hebdomadaire d'un Agent (huit heures au lieu de sept heures)

Un poste de sept heures hebdomadaires a été créé pour intervenir à la Cantine de l'École Publique « Marcel Ayme » lors du Conseil Municipal du Vendredi 25 Mai 2018. Il apparaît que le temps de présence est insuffisant compte-tenu des contraintes du service et qu'une présence de deux heures par jour, serait plus appropriée. Le Conseil Municipal se prononce unanimement sur l'augmentation du temps de travail hebdomadaire (8 heures au lieu de 7 heures) pour un contrat intervenant de 11 heures 30 à 13 heures 30. Annualisé, le contrat correspond à 6 heures 27 hebdomadaires.

- Renégociation du Contrat de Prévoyance des Agents et Adhésion au Contrat de Mutualisation du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Haute-Loire

Le Conseil Municipal se prononce unanimement sur la signature du Contrat de Mutualisation avec le Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Haute-Loire dans la cadre de la renégociation du Contrat de Prévoyance des Agents de la Commune avec le **Groupe VYV - Mutuelle Nationale Territoriale**.

Travaux

- Extension de l'Éclairage Public Chemin du Vourze à Lichemialle par le Syndicat Départemental d'Énergies de La Haute-Loire

À l'unanimité, les Élus approuvent la réalisation des travaux d'extension de l'Éclairage Public Chemin du Vourze à Lichemialle afin d'améliorer la sécurité des piétons. Un **Avant-Projet** de ces Travaux a été réalisé en accord avec le **Syndicat Départemental d'Énergies de La Haute-Loire** auquel la Commune a transféré la compétence Éclairage Public.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à **7 621.68 €** Hors Taxes. Conformément aux décisions prises par son Comité, le **Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces Travaux en demandant à la Commune une participation de 55 %, soit 4 191,92 €**.

QUESTIONS DIVERSES



Il est présenté le **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable** disponible sur le Site Internet du **Syndicat des Eaux Loire Lignon**.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Saint-Pal-de-Mons,

Le Lundi 17 Septembre 2018

Le Maire,

Patrick RIFFARD

